

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le douze mai à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme RIVIERE-DAILLEN COURT Marie-Claire.

Etaient présents : M. Daniel BLIER, Mme Annie ALARY, M. François ROCHELLE, Mme Jocelyne AUBERT, M. Yohan CAPITAINE, Mme Sylvie COLLIN, M. Christophe GACEM, Mme Marion HAAS, M. Yvan LEMETEYER, M. Jean-Michel LERIVRAY, Mme Sophie MAO, Mme Anne POUSSIELGUE, M. Sébastien RAULT, Mme Danielle RENARD.

Absents : M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît RABEL excusé (procuration à M. BLIER), Mme Chantal RENAULT excusée, M. Claude THEAULT excusé (procuration à Mme RENARD).

Secrétaire : M. Sébastien RAULT.

Compte-rendu de la précédente réunion :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

Aménagement de la rue des Ecoles – convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage au Département :

Délibération n° 2015/05/12-01.

Mme le Maire rappelle le projet de travaux d'aménagement de la rue des Ecoles (RD 556) entre l'entrée nord de l'agglomération et le carrefour du cimetière.

S'agissant d'une route départementale (RD 556), les travaux ont lieu conjointement avec le Département et il est possible de passer une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage au Département pour la partie des travaux à la charge de la commune.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Mme le Maire à signer cette convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces dispositions.

Budget principal 2015 – décision modificative n° 1.

Délibération n° 2015/05/12-02.

Compte tenu d'un montant supplémentaire pour la création du site internet, il est demandé au conseil municipal d'approuver le virement de crédits suivant :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

- | | |
|---|------------|
| - compte 61522 entretien des bâtiments | - 180.00 € |
| - compte 023 virement à la section d'investissement | + 180.00 € |

- **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses :

- compte 205 concessions et droits similaires, brevets, licences
Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires + 180.00 €

Recettes :

- compte 021 virement de la section de fonctionnement + 180.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce virement de crédits.

Point sur les locations des logements communaux.

Mme ALARY fait le point sur les locations des logements qui s'étaient libérés dans la résidence des Chênes : le T2 est occupé depuis le 20 avril. En ce qui concerne un T3, une personne s'est désistée 3 jours avant l'entrée prévue dans les lieux. Un nouveau locataire doit prendre le logement à compter du 15 juin.

En ce qui concerne le logement communal 16 Rue des Ecoles, M. BLIER indique que les travaux d'entretien nécessaires avant une nouvelle location sont démarrés. Un point sera fait lors du prochain conseil de l'avancement des travaux afin d'envisager une date de location et le montant du loyer.

Compte rendu des décisions prises dans la cadre de la délégation marchés publics.

Mme le Maire rend compte des devis acceptés dans ce cadre.

Questions diverses.

- Renégociation de la dette : M. BLIER fait le point des démarches qu'il a entreprises en vue de la renégociation de 2 emprunts de la commune. Les banques titulaires des prêts ne veulent pas renégocier. Après avoir demandé une simulation de l'indemnité en cas de remboursement anticipé, il attend la proposition pour un emprunt près d'un autre établissement bancaire.

- Installation d'un distributeur de pain : Un boulanger ayant contacté la commune pour proposer l'installation d'un distributeur de pain, Mme le Maire demande au conseil s'il serait favorable à ce projet avant de poursuivre plus avant les démarches. Le conseil municipal se déclare favorable.

- Site internet : M. GACEM indique que la mise en place du site suit son cours avec le prestataire retenu.

- Réunion publique sur l'aménagement numérique du territoire : Mme le Maire indique qu'une information concernant cette réunion qui aura lieu le 28 mai est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Au cours de cette réunion,

COMMUNE DU VAL SAINT PERE
Conseil municipal du 12/05/2015

Manche Numérique interviendra concernant l'implantation d'une antenne MIMO et sur la programmation du déploiement partiel de la fibre optique sur la commune.

- Urbanisme :
 - o M. BLIER fait part des permis de construire déposés ou accordés depuis la dernière réunion.
 - o Mme le Maire indique que la compétence « Plan Local d'Urbanisme, documents tenant lieu de PLU et cartes communales » a été transférée à la Communauté de Communes suite au vote de la majorité qualifiée des communes membres de la Communauté. La commune ne devra donc pas engager de procédure de révision en vue de la grenellisation de son P.L.U. du fait de la procédure de mise en place d'un P.L.U. intercommunal qui sera lancée.

- Diagnostic éclairage public : Mme le Maire fait une information rapide sur quelques éléments suite à une première réunion avec EDF à ce sujet avant la réception du diagnostic complet. Une présentation détaillée aura lieu ensuite.

- Travaux Rue des Grèves : Suite à la demande formulée par un riverain consécutive à la réalisation de ces travaux, il est convenu que M. CAPITAINE rencontrera l'intéressé et que la question sera examinée lors de la prochaine commission municipale « voirie ».

- Prochain conseil : il aura lieu le 2 juin.

Pour affichage,
Le 20.05.2015
Le maire,



Marie-Claire
RIVIERE-DAILLEN COURT.



Le secrétaire de séance,



Sébastien RAULT.